

Bulletin du contrôle des armes: 18 ans plus tard

Coalition pour le contrôle des armes

6 décembre 2007

www.guncontrol.ca

LOI SUR LES ARMES À FEU

À la suite du meurtre de 14 jeunes filles à l'École Polytechnique, les familles des victimes, des étudiants, des organisations du domaine de la santé et de la sécurité publiques, des groupes de femmes et des individus d'un bout à l'autre du pays ont pressé le gouvernement de renforcer le contrôle des armes à feu. En 1991, une loi vote à aider à combler certaines lacunes. La bataille a continué et en 1995, la Loi sur les armes à feu a été passée incluant:

- L'émission de permis aux propriétaires et l'enregistrement des armes à feu
- L'interdiction de posséder des armes militaires semi-automatiques
- L'interdiction de posséder certaines armes de poings (mais permet aux propriétaires actuels de les garder)
- Des peines plus sévères pour les délits avec armes.

Les policiers, les victimes de la violence par armes à feu, les experts en santé et en violence conjugale se sont battus pour défendre cette loi – jusque devant la Cour Suprême du Canada. En juin 2000, la Cour Suprême s'est prononcée en faveur de la constitutionnalité de la Loi.

SÉCURITÉ PUBLIQUE AMÉLIORÉE

Il existe des preuves que la loi fonctionne :

- Plus de 2 millions de propriétaires d'armes à feu (90%) détiennent maintenant un permis et plus de 7 millions d'armes (90%) sont enregistrées.
- Le taux de décès par armes à feu est à son plus bas en 30 ans : comparé à 1991, 500 personnes de moins meurent chaque années de la mauvaise utilisation des armes à feu.
- Depuis le passage du projet de loi C-17 en 1991, les nombre et taux de décès avec arme à feu ont chuté.
- Les homicides avec fusils et carabines ainsi que les homicides conjugaux avec arme à feu sont à leur plus bas. Les lois de 1991 et de 1995 ont renforcé les contrôles sur ce type d'armes.
- Les homicides par armes de poing demeurent relativement constants (en grande partie dus au problème des armes de poing de contrebande)

ALERTE: LES CONSERVATEURS VEULENT ABROGER LA LOI

- En novembre 2007, le gouvernement a réintroduit un projet de loi visant à éliminer l'enregistrement de plus de 7 millions d'armes d'épaules. La GRC a affirmé qu'abolir l'enregistrement de ces armes épargnerait au plus 3 millions de dollars par an.
- Les conservateurs ont d'étroites relations avec le lobby des armes. Le comité consultatif sur les armes du ministre inclut seulement des opposants à la loi et même des individus qui préconisent de s'armer pour se protéger.
- Le gouvernement Harper a reporté la mise en oeuvre des mesures pour marquer et tracer les armes importées et exportées tel que requis par ses obligations internationales.
- Il a éliminé les frais de renouvellement et remboursé ceux qui les avaient déboursés, coûtant aux contribuables 120 millions. Il a coupé 10 millions par année pour la vérification des antécédents, l'émission des permis et l'enregistrement (et rajouté 7 million par la suite).
- Il a récemment renouvelé l'amnistie visant à éliminer le besoin de renouveler les permis et d'enregistrer les armes d'épaules – rendant en bout de ligne les données du registre obsolètes. Déjà, l'amnistie a empêché la poursuite d'individus pris avec des armes illégales, incluant deux cas où les armes à feu étaient supposément transmises à deux individus accusés de tuer des policiers.

La majorité de nos gains est la réduction des décès causés par les armes d'épaules (fusils et carabines). Ce sont les armes les plus souvent utilisées dans les cas de fémicides, de suicides et d'accidents, parce que ce sont celles que l'on retrouve le plus souvent dans les foyers. La moitié des policiers abattus au Canada ont été tués avec ces armes. Entre de mauvaises mains, ces armes sont aussi dangereuses que les armes de poing et doivent être contrôlées rigoureusement.

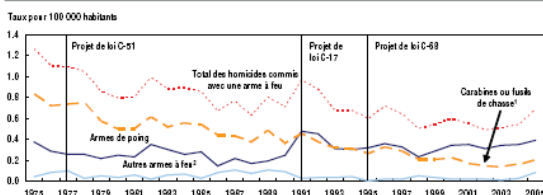
Tous les propriétaires d'armes doivent être évalués attentivement régulièrement et toutes les armes à feu doivent être enregistrées (une fois). Bien entendu, ces mesures n'éliminent pas les possibilités de tragédies.

IL Y A PLUS À FAIRE

Le Beretta CX4 Storm utilisé pour tirer sur 20 personnes et tuer Anastasia DeSousa au collège Dawson de Montréal en septembre 2006 aurait dû – et aurait pu – être interdit. Il a les caractéristiques propres aux armes militaires et n'aurait jamais été admis au Canada si les normes de 1995 avaient été rigoureusement appliquées, pourtant elle est accessible aux collectionneurs et aux tireurs à la cible. Malheureusement, il y a plusieurs autres armes d'assaut comme celle-là qui sont importées et vendues au Canada.

Le taux d'homicide avec arme de poing est alimenté en partie par les armes de contrebande. D'après la police de Toronto, de 30% à 40% des armes utilisées pour commettre des crimes à Toronto étaient, à un moment où un autre, légaux au Canada. Plusieurs d'entre eux ont été volés par la suite. 60%-70% provient de la contrebande. Nous devons renforcer nos contrôles frontaliers et continuer de faire pression sur les États-Unis. On retrouve aux É-U près du tiers des armes à feu du monde entier (près d'une arme par personne) et les armes américaines alimentent les taux élevés de décès aux É-U (près de 20 000 par an) ainsi que la violence dans plusieurs pays.

Taux d'homicides commis avec une arme à feu, Canada, 1975 à 2005



1. Inclut les carabines et les fusils de chasse à canon tronqué.
2. Inclut les armes de type arme à feu, comme les pistolets-gaucheurs et les fusils à plomb, ainsi que les types inconnus d'arme à feu.
Note : Les données n'ont pas pour objet d'établir un lien de causalité entre la législation sur le contrôle des armes à feu et les taux d'homicides.
Voir l'annexe « La législation sur les armes à feu » pour obtenir des détails relatifs aux projets de loi.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

LE SYSTÈME EST UTILISÉ TOUS LES JOURS

- Depuis 1998, 19 600 permis ont été refusés ou révoqués
- Plus de 26 000 appels ont été fait à la ligne téléphonique de notification (plusieurs sont le résultat de la procédure de notification des conjoint(e)s).
- Le registre est consulté en moyenne 5 800 fois par jour par les policiers d'un bout à l'autre du pays. Il a aidé à produire plus de 9 500 affidavits pour contribuer à la conduite des poursuites.

LES ARMES ILLÉGALES ONT D'ABORD ÉTÉ DES ARMES LÉGALES

Chaque année, près de 5 000 armes à feu sont déclarées perdues ou volées au Canada, et, par définition, tombent entre de mauvaises mains. Souvent, les propriétaires d'armes ne prennent pas les précautions adéquates avec leurs armes.

Il y a 500 000 armes de poing légales enregistrées au pays et ces armes doivent être contrôlées rigoureusement afin de prévenir leur mauvaise utilisation et leur diversion vers les marchés illégaux.

STATISTIQUES RÉCENTES

Année	1991	1995	Année la plus récente	Différence
Total des décès par arme à feu			2003	
Nombre	1444	1125	792	-45%
Taux par 100 000	5.2	3.8	2.5	-51%
Homicides avec arme à feu			2006	
Nombre	271	176	190	-30%
Taux par 100 000	0.97	0.6	0.58	-40%
Homicides avec carabine ou fusil				
Nombre	103	61	36	-66%
Taux par 100 000	0.37	0.21	0.11	-70%
Fémicides avec arme à feu			2004	
Nombre	85	43	32	-62%
Taux par 100 000	0.6	0.29	0.2	-67%
Vols avec arme à feu			2006	
Nombre	8995	6692	3671	-58%
Taux par 100 000	32	23	11	-65%

NOUS DEVONS CONTINUER À NOUS BATTRE

18 ans après la tuerie de Polytechnique, les décès par arme à feu ont chuté, mais il y a encore trop de tragédies. Alors que nous avons fait du progrès, il y a encore beaucoup plus à faire. La tragédie du Collège Dawson en septembre dernier et les meurtres de policiers à Laval, Mayerthorpe, Spiritwood, Windsor, et plus récemment aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, nous rappellent la nécessité de continuer nos efforts visant à contrôler l'accès aux armes à feu et leur utilisation.

LA PREVENTION POUR REDUIRE LE COÛTS DE LA VIOLENCE

Les fusillades de la dernière année rappellent tragiquement les coûts de la violence. Alors qu'aucune loi ne peut prévenir toutes les tragédies:

- vérifier les antécédents et émettre des permis aux propriétaires réduisent les risques que des individus dangereux aient accès aux armes.
- enregistrer les armes à feu certifie que leurs propriétaires soient tenus responsables pour leurs armes à feu, réduit les chances que les armes légales soient détournées vers les marchés illégaux, assiste les policiers pour enlever les armes des mains d'individus dangereux et pour mener les enquêtes.

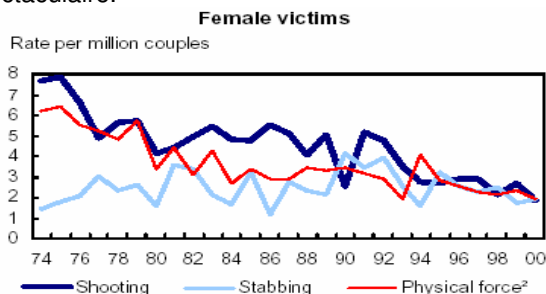
La loi offre la possibilité qu'un permis soit refusé si, pour une raison quelconque, le requérant pose un danger pour lui-même ou pour les autres. Et si les professionnels et les membres de la communauté font part de leurs inquiétudes au sujet d'un propriétaire d'arme, une investigation peut être engendrée et les armes à feu retirées. La campagne de sensibilisation *Posez une question. Sauvez une vie.* vise à assurer que les individus:

- comprennent les risques réels associés aux armes à feu: n'importe quelle arme à feu dans les mains d'individus violents, suicidaires ou déséquilibrés pose une menace.
- connaissent les signes précurseurs: un casier judiciaire est un facteur, il y en a plusieurs autres.
- agissent: les permis peuvent être refusés ou révoqués lorsqu'il y a un risque potentiel de violence ou de suicide.

Ce n'est souvent qu'après une tragédie que les gens qui connaissent le tueur disent avoir reconnu les signes de problèmes potentiels mais n'ont pas agis. (voir www.prevention-violence.ca)

LA LOI EST CRUCIALE A LA SÉCURITÉ DES FEMMES

Plus de 70 groupes de femmes à travers le Canada ont écrit aux politiciens pour leur dire qu'ils appuient la Loi sur les armes à feu. Les groupes de femmes ont aussi affirmé l'importance de cette loi pour la prévention de la violence faite aux femmes. Entre 1974 et 2000, les armes à feu constituaient le moyen le plus utilisée lors d'homicides conjugaux. Grâce à des lois plus sévères, l'utilisation des armes à feu lors d'homicides conjugaux a diminué de façon spectaculaire.



La Coalition pour le contrôle des armes est une organisation sans but lucratif qui oeuvre afin de réduire le nombre de décès, blessures et crimes par arme à feu au Canada. Plus de 350 groupes soutiennent la Coalition, dont: l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne de santé publique, l'Association canadienne de justice pénale, l'Association canadienne des médecins d'urgence, la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, Jewish Women International of Canada et le YWCA du Canada. Pour plus d'information, consultez le www.guncontrol.ca